



Revenus pour pret taux zero

Par **christophe**, le **08/01/2009** à **19:32**

Bonjour , je souhaiterais savoir si un texte mentionne le fait que pour l'attribution du pret taux zero ; dans certains cas le revenu fiscal de référence n'est pas valable. Si tel est le cas quels revenus sont à prendre en compte .

Les juristes de l'ADIL de Brest me donnent des infos contradictoires....

Merci.